

Donnons des forces à l'Humanité ! [Je fais un don >>](#)

EN DÉBAT

#DROIT.DU.TRAVAIL #MURIEL.PENICAUD



Drout social. Muriel Pénicaud à la direction du Bureau international du travail, un danger

Dimanche 7 Novembre 2021, Collectif

Un texte collectif à l'initiative de Mathilde Panot et Thomas Portes, coprésidents du comité de soutien à Anthony Smith, et Anthony Smith, responsable syndical au ministère du Travail.

Créée en 1919, l'Organisation internationale du travail (OIT) fut dès le départ fondée sur le postulat qu'une paix universelle et durable ne pourrait se bâtir que sur la base de la justice sociale. Sa devise - « Si tu veux la paix, cultive la justice » -, gravée dans les pierres de ses locaux à Genève, est aujourd'hui menacée par la candidature de Muriel Pénicaud à la direction générale. Après avoir recasé son ancienne ministre du Travail comme représentante de la France auprès de l'OCDE, voilà qu'Emmanuel Macron la présente pour prendre la direction générale du Bureau international du travail, tête de l'OIT.

Si une notion échappe à l'ex-ministre du Travail, c'est bien celle de « justice », qu'elle soit sociale ou non. Avant de prendre la tête du ministère, Muriel Pénicaud s'était fait remarquer en tant que DRH chez Danone. Non pour sa gestion sociale, mais par sa capacité à profiter de la souffrance des travailleuses et des travailleurs pour s'enrichir. En 2013, alors qu'elle s'apprêtait à licencier 900 personnes, dont 230 en France, Muriel Pénicaud a réalisé en une journée une plus-value boursière d'un montant de 1,13 million d'euros. En clair, elle a spéculé sur des licenciements pour faire du fric, soit une prime de 1255 euros par poste supprimé.

Au royaume de la Macronie, un tel pedigree n'est pas passé inaperçu, et Emmanuel Macron en a fait sa ministre du Travail alors même que, lors de son passage à la tête de Business France, elle a commis plus de 670 infractions à la réglementation du travail.

Son bilan rue de Grenelle n'a rien à envier à ses années dorées chez Danone. De la fin des contrats aidés (400 000 emplois supprimés) à la casse du Code du travail, en passant par la réforme de la formation professionnelle et la réforme de l'assurance-chômage, elle fut l'architecte en chef d'une politique de précarisation et de casse des droits des travailleuses et des travailleurs.

Au passage, et comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même, l'ex-ministre du Travail a profité de la réforme de l'ISF pour récupérer la somme de 62 000 euros. Au pays des riches, il n'y a pas de petites économies.

Dans une France confinée, où la priorité du gouvernement était à la reprise du travail au détriment même des conditions de sécurité des salarié-e-s, Muriel Pénicaud fut le bras armé d'un pouvoir autoritaire qui avait pour seul objectif d'entraver les inspectrices et inspecteurs du travail en piétinant ouvertement leur indépendance pourtant garantie par la convention internationale n° 81 de 1947 de l'OIT.

Une entrave délibérée, et gravissime, qui a connu son paroxysme avec le cas de l'inspecteur du travail Anthony Smith. Alors qu'il intervenait, à la demande des salarié-e-s, dans une association d'aide à domicile pour obliger l'employeur à fournir, notamment, des masques aux salariés, la ministre du Travail, au mépris de toutes les règles, a sanctionné celui-ci après l'avoir mis à pied pendant plusieurs mois. Après des mois de mobilisations, syndicales, politiques et citoyennes, Anthony Smith fut réintégré et l'ancienne ministre fait aujourd'hui l'objet d'une plainte déposée par plusieurs syndicats d'inspecteurs du travail devant le Bureau international du travail pour entrave à leur indépendance.

Alors que l'OIT a pour objet de défendre les droits des travailleuses et des travailleurs, et de construire un « nouveau contrat social », la candidature de Muriel Pénicaud à sa tête est à la fois une provocation pour des millions de salarié-e-s mais aussi un signe très clair de la volonté du gouvernement français de poursuivre la casse des droits et la flexibilité du marché du travail à l'échelle mondiale.

Aussi, nous, personnalités politiques, syndicales, associatives, intellectuelles, exigeons le retrait de la candidature de Muriel Pénicaud au poste de directrice générale du Bureau international du travail.

Signez la pétition sur : <https://chnng.it/jhdDQNRG2d>

SIGNATAIRES | À l'initiative de Mathilde Panot et Thomas Portes, coprésidents du comité de soutien à Anthony Smith, et Anthony Smith, responsable syndical au ministère du Travail.

Personnalités politiques : Manon Aubry, députée européenne FI, Clémentine Autain, députée FI, Olivier Besancenot, porte-parole du NPA, Martine Billard, ancienne députée, Manuel Bompard, député européen FI, Éric Coquerel, député FI, Anne de Haro, Gauche démocratique et sociale, Caroline Fiat, députée FI, Elsa Faucillon, députée PCF, Gérard Filoche, ancien inspecteur du travail, GDS, Léa Filoche, adjointe à la Mairie de Paris, Julie Garnier, conseillère régionale, Daniel Gluckstein, secrétaire national du POID, Guillaume Gontard, président du groupe Écologiste du Sénat, Jean-Marie Hirtz, président de Renaissance à gauche, Sébastien Jumel, député PCF, Philippe Juraver, conseiller régional FI, Bastien Lachaud, député FI, Jean-Luc Mélenchon, député FI, Pierre Meriaux, adjoint au maire de Grenoble, Bénédicte Monville, élue d'opposition à Melun, Danièle Obono, députée FI de Paris, Mathilde Panot, présidente du groupe FI à l'Assemblée nationale, Jean-François Pellissier, porte-parole d'Ensemble!, Stéphane Peu, député PCF, Loïc Prudhomme, député FI, Christine Poupin, porte-parole du NPA, Philippe Poutou, porte-parole du NPA, Guillaume Quintin, secrétaire exécutif du Parti de gauche, Adrien Quatennens, député FI, Sandrine Rousseau, économiste et militante EELV, François Ruffin, député FI, Sophie Taillé-Polian, sénatrice et coordinatrice nationale de Génération.s, Sabine Rubin, députée FI, Bénédicte Taurine, députée FI.

Personnalités syndicales : Sarah-Loëlia Aknin, SUD-TAS, Marie-Claire Cailletaud, syndicaliste, conseillère au Cese, Cécile Clamme, secrétaire générale de la CGT-TEFP, Delphine Colin, secrétaire nationale UFSE CGT, de Christophe Delecourt, syndicaliste CGT, Paul Devin, responsable syndical SNPI-FSU, Simon Duteil, codélégué de l'union syndicale Solidaires, Alexandre El Gamal, syndicaliste CGT, Murielle Guilbert, codéléguée de l'union syndicale Solidaires, Gérald Le Corre, inspecteur du travail, Polo Lemonnier, membre du secrétariat national de la FSU, Nathalie Lopez, secrétaire de la fédération CNT-TEFP, Jean-Marc Nicolas, secrétaire général de la CGT FERC SUPPatrice Perret, Solidaires retraité.es, Thomas Petit, SUD santé sociaux, Gaëlle Martinez, déléguée générale Solidaires fonction publique, Bénédicte Rollin, Syndicat des avocats de France, Brigitte Sénéque, ancienne secrétaire de la FSU-Snutefe, Céline Verzeletti, responsable CGT, Emmanuel Vire, secrétaire général du SNJ-CGT.

Personnalités associatives et intellectuelles : Paul Ariès, polltiste, directeur de l'Observatoire international de la gratuité, Fatima Benomar, militante féministe, Taha Bouhafs, journaliste, Léa Chamboncel, journaliste, Laurence De Cock, historienne, Yann Gaudin, lanceur d'alerte sur Pôle emploi, Didier Gelot, économiste, Fondation Copernic, Karl Ghazi, Fondation Copernic, Dominique Huez, médecin du travail, Pierre Khalfa, économiste, Fondation Copernic, Mathilde Larrère, historienne, Christiane Marty, Fondation Copernic, Caroline Mecary, avocate, Ugo Palheta, sociologue, Pablo Pillaud-Vivien, journaliste, Gilles Reynaud, président de l'association Ma zone contrôlée, Barbara Romagnan, enseignante, Henri Sterdyniak, les Économistes atterrés, Philippe Sultan, Fondation Copernic, Annie Thébaud-Mony, sociologue de la santé, Aurélie Trouvé, économiste et militante d'Attac, Marie-Pierre Vieu, Fondation Copernic.